Niveau :	**LICENCE**					**Année**
Domaine :	**DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES (DFGSM)**					**PC3**
Mention :						
Spécialité :						60 ECTS
Volume horaire étudiant :	358h	37h	152h	4 h	60 h	576h
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Séminaires	UE optionnelles	Total
Formation dispensée en :	☒ français		☐ anglais		+ stages 320	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Monsieur le Professeur BELTRAMO Maitre de Conférence – Praticien Hospitalier **guillaume.beltramo@ube.fr**	Université de Bourgogne UFR des Sciences de Santé Bureau de la Scolarité du 1er cycle 7, bd Jeanne d'Arc – 21078 DIJON Cedex **ufrsante-1cyclemed@ube.fr**
Composante(s) de rattachement :	**UFR des Sciences de Santé**

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation a pour premier objectif l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ; l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la sémiologie.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine**.**

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation permettant l'acquisition de l'attestation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Connaissances physiologiques et sémiologiques permettant l'accès aux processus pathologiques et aux traitements (2nd cycle).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **De plein droit :**

Année PC2 validée.

Un étudiant ajourné en PC2 pourra être autorisé à poursuivre en PC3 avec une dette (UE <10/20 dans un semestre non validé) de 2 UE et/ou de 8 ECTS maximum.

■ **Sur sélection :**

Dans le cadre de la procédure relative aux modalités d'admission en 3ème année des études médicales

■ **Droits d'inscription :**

En formation initiale : droits nationaux niveau licence.

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplômes.**

Organisation et descriptif des études :

■ **Schéma général des parcours possible :**

- UE d'enseignement calquées sur un programme national, organisé en thèmes spécifiques d'organe et en stages d'insertion hospitalière.
- Offre d'enseignement avec un tronc commun représentant 90% des formations théoriques et stages puis une offre optionnelle (10%) réparties en UE libres ou en UE de master.

■ **Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis** :

SEMESTRE 5

UE	discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval (session 1)	Type éval (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff UE
1	Anglais 1 *		12			**12**	1	Selon Parcours*	Selon Parcours*	-	-	-	1
2	Biostatistiques	29				**29**	4	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM : **1h**)	CT (tablette) (QCM :**1h**) CC conservé	3	1	-	2
3	Génétique médicale	20				**20**	3	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM : **1h**)	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé	3	1	-	2
4	Appareil respiratoire	35				**35**	6	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM: **1h**)	CT (tablette) (QCM: **1h**) CC conservé	3	1	-	4
5	Immunopathologie	24				**24**	4	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM : **45 min**)	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé	3	1	-	2
6	Rein et voies urinaires	39				**39**	6	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM **1h**)	CT (tablette) (QCM **1h**) CC conservé	3	1	-	4
7	Enseignements optionnels	30				**30**	3						2
15	Socle Numérique en Santé 1 **	6				**6 + 10h de e-learning**	1	CC (papier)+ CT (Tablette) (QCM **30 min**)	CT (tablette) (QCM : **30 min**) CC conservé	3	1	-	1
17	Service Sanitaire 1	21		44h		**65**	2	CT écrit (45 min)	écrit (45 min)	1			1
TOTAL S5		**204h**	**12h**	**44h**		**270h**	**30**						**19**

*Épreuves fixées en fonction du parcours choisi. Les différents parcours seront présentés dans le livret de rentrée.

** l'UE15 (1er semestre) et l'UE16 (2ème semestre) correspondent à des modules de formation progressifs au numérique en santé. Le Socle Numérique en Santé comprend des CM, TP et les modules de formation Pix+ Professionnels de santé tous devant être validés par les étudiants d'ici la fin de leur PC3.

SEMESTRE 6

UE	Disciplines	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval (session 1)	Type éval (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff UE
8	Anglais 2 *		12h			**12**	1	Selon Parcours*****	Selon Parcours*****	-	-	-	1
9	Santé Humanité Société	32 + 6 (1)				**38**	4	CC (papier)+CT (Tablette) (QCM : **1h30**) + validation du module pédagogique numérique Médecine et Santé Environnementale (2)	CT (tablette) (QCM : **1h30**) CC conservé	3	1		2
10	Sémiologie générale					**STAGE ****	3	CC (4 présentations orales) + CT (Tablette) (QCM : **1h**) + TP nutrition	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé (1) TP nutrition conservé sauf si invalidé	3	1	-	2
11	Revêtement cutané	16				**16**	4	CC (papier) + CT (tablette) (QCM : **1h**)	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé	3	1	-	2
12	Hormonologie et reproduction	50				**50**	6	CC (papier) + CT (tablette) (QCM **1h00**)	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé	3	1	-	4
13	Tissu sanguin***	20			4h	**24**	5	CC (papier) + CT (tablette) (QCM : **1h**)	CT (tablette) (QCM : **1h**) CC conservé	3	1	-	2
14	Enseignements optionnels	30				**30**	3						2
16	Socle Numérique en Santé 2		4h			**4 + 15h e-learning**	1	CT (conversion avancement Pix+ Professionnels de santé en note) + note de TD	CT (conversion avancement Pix+ Professionnels de santé en note) + note de TD	3	-	1	1
18	Service Sanitaire 2 ****		9h	108h		**117**	3	Validation de TP et TD + Rapport de Stage + Validation Séminaire Handicap DFGSM2	Rapport + oral de réparation	2	1	1	1
TOTAL S6		**154h**	**25h**	**108h**	**4h**	**306h**	**30**						**17**

* Les TD d'anglais sont obligatoires. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant sera considéré comme défaillant à la première session d'examen.

**Les quatre stages hospitaliers de cinq semaines, représentant 4x80 heures, sont effectués tous les matins du lundi au jeudi. L'évaluation de chaque stage consiste en une présentation orale de dossier clinique notée sur 10 (une note sur 6 pour la présentation du dossier du patient, une note sur 4 pour l'assiduité : une absence injustifiée : 2/4, 2 absences injustifiées : 0/4). Les 4 notes ainsi obtenues constituent le contrôle continu de l'UE10.

En outre, l'étudiant doit valider ses 4 stages pour obtenir son UE de sémiologie, ainsi que le TP « dépistage et suivi de la dénutrition » (pas de compensation possible au sein de l'UE ni avec une autre UE).
Un seul stage peut être refait (avant la tenue de la 2ème session). De ce fait, un étudiant ayant 2 ou plus de 2 stages non validés sera redoublant de principe.

***Le séminaire sur la transfusion sanguine est obligatoire.
Il sera dispensé sous la forme d'un enseignement en e-learning (9 modules). Ceux-ci seront accessibles via une plateforme numérique, avec un délai d'accès limité dans le temps. Ces modules comporteront des questions auxquelles l'étudiant devra

répondre. Le séminaire sera considéré validé si la totalité des modules ont été visualisés par l'étudiant et si une note ≥ 10/20 a été obtenue à chaque module.
Une séance de rattrapage de ce séminaire sera organisée selon les mêmes modalités.
La validation du séminaire est obligatoire pour valider l'UE « Tissu sanguin ».
Lors des examens terminaux de contrôle de l'UE « Tissu sanguin », des questions portant sur la transfusion sanguine pourront également être posées.

****Le service sanitaire (SeSa) se déroulent à raison d'une soixantaine de demi-journées réparties sur les deux semestres pour la préparation et la mise en œuvre d'un stage en promotion de la santé/prévention. Les étudiants devront avoir validé en DFGSM2 un stage « handicap » d'une semaine (1 jour de séminaire, 3.5 jours dans un service ou centre dédié et 0.5 jour de médiation). En DFGSM3, la présence aux 3 TD et à la semaine d'action SeSa est obligatoire. Toute absence non-justifiée sera sanctionnée dans la notation. Un étudiant obtenant 0 au rapport de stage ou à l'évaluation de l'action sera ajourné.

***** Épreuves fixées en fonction du parcours choisi. Les différents parcours seront présentés dans le livret de rentrée.

(1) 6 h de capsules vidéo en ligne, hébergées sur la plateforme de l'UNESS, à visionner par l'étudiant(e) en autonomie, concernant le module pédagogique numérique Médecine et Santé Environnementale. La validation n'est pas obligatoire mais donne accès à des points bonus.
N.B : La validation du module pédagogique Médecine et Santé environnementale peut être effectuée au décours du DFGSM2 ou du semestre 5 de DFGSM3.
(2) La validation du module se fait par la visualisation complète des vidéos déverrouillées au fur et à mesure de la progression et validée par la réponse à une série de QCM. Elle est valorisée par un crédit de 1 point bonus sur la note finale de l'UE.

N.B : Les étudiants Passerelles acceptés directement en DFGSM3 sont exemptés du Séminaire Handicap, normalement réalisé et validé en DFGSM2.

- **UE Optionnelles (30h, 3 ECTS) :**

Intitulé de l'UE optionnelle	Période d'enseignement
Adaptation physiologique et comportementales	2ème semestre
Anglais oral consultation	1er ou 2ème semestre
Anglais mobilité	1er ou 2ème semestre
L'enfant	1er semestre
Histoire de la Médecine et de la Pharmacie	2ème semestre
Médecine, spiritualité et religions	2ème semestre
Principes de biologie moléculaire en pratique médicale	1er semestre
Applications de l'intelligence artificielle en santé	2ème semestre
UE Libre tutorat	2ème semestre
Génétique Humaine	2ème semestre
Langue des signes française - LSF	1er **ET** 2ème semestre

UE OPTIONNELLES DISPENSÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'UFR*	
Engagement culturel et solidaire des étudiants	2ème semestre
Des recherches et des femmes	2ème semestre
« ECLOT » (Entraînement à la concentration et à l'Optimisation des Tâches)	
Découverte de la communication scientifique	2ème semestre
Sport – UFR STAPS	2ème semestre

Certaines UE sont susceptibles d'être rajoutées en cours d'année. Celles citées pourront être sélectionnées sous réserve d'ouverture à la rentrée.

Toutes informations utiles concernant les UE optionnelles sont consultables sur le site de l'université de Bourgogne à l'adresse suivante : https://ub-link.u-bourgogne.fr/reussir-et-enrichir-mon-parcours/ue-transversales.html

- **UE Recherche « Master mention Santé » (60h, 6 ECTS) :**

Intitulé de l'UE recherche
Pharmacologie des maladies respiratoires
Métabolisme des lipoprotéines : des fondements biochimiques à la physiopathologie
Hématopoïèse Normale et Tumorale
Imagerie fonctionnelle et moléculaire
Inflammation et maladies inflammatoires *(non sélectionnable pour l'année 2025/2026)*
Morphologie : anatomie, tissus et fonctions, imagerie
Oncogenèse, Histogénèse et Différenciation
Physiopathologie des Maladies Transmissibles
Conception et Structure des Molécules d'intérêt thérapeutique
Développement du Médicament : De leur mise en forme vers leur évaluation Pharmacologique
Analyse et Gestion des Risques Environnementaux
Maladies du SNC : Modèles Animaux, Physiopathologie Et Stratégies Thérapeutiques
Outils Et Technologies Appliqués A La Recherche Thérapeutique
Physiopathologie Cardio-métabolique
Nanobiosciences Nanobiotechnologies
Chimie Extractive et Chimie Structurale des Composés Naturels Végétaux
Génétique Humaine
Les Enjeux de la Décarbonation des Produits en Santé

- **UE Recherche « Master Médecine et Humanité » (6 ECTS)**

- UE Éthique et recherche en santé
- UE Histoire de la Médecine
- UE Médecine, spiritualité et religions
- UE Humanités médicales

- **UE Recherche « Master mention Santé Publique et environnement » (6 ECTS)**

- Parcours Epidémiologie Recherche Clinique Evaluation (ERCE)
  UE Stage d'initiation à la recherche en Santé publique – 2nd semestre

- Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS)
  UE Intervention et évaluation en Santé Publique

■ **UE Engagement Pédagogique Mixte Anatomie et Physiologique pouvant comptabiliser 40 points de Parcours.**

Un quota de places est défini à l'avance et se verra respecté par un processus de sélection des candidats. L'UE représente 120 heures sur 4 années (PC3, MM1, MM2 et MM3). Le contrôle des connaissances s'effectuera par 70% de présence aux TP, 20% de note de mémoire et 10% d'investissement personnel. En effet, un étudiant aura une marge de 2 absences injustifiées durant le 1er Cycle et 2 absences injustifiées durant le 2nd Cycle. Au-delà de ces 4 absences, l'étudiant se verra invalider son UE Engagement et ne pourra donc pas la faire valoir pour ses points de Parcours.

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels. Les contrôles continus sont organisés à raison de 2 séances par semestre.

■ **Sessions d'examen :**

- 1ère session :

  Semestre 1 : **décembre**
  Semestre 2 : **avril**

- 2ème session : **mi-juin**

■ **Stages :**

- Les étudiants doivent avoir validé un stage « Initiation aux soins infirmiers » (arrêté du 18/03/1992 modifié), d'une durée d'au moins trois semaines à la suite de leur première année de PASS (juillet-août) pour pouvoir valider le 1er Cycle.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

- **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :
  - si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20,
  - si aucune UE n'a de note inférieure à 9 sur 20,
  - si les 4 stages de l'UE 10 sont validés.

- **2ème SESSION :** Les étudiants ajournés à l'issue de la 1ère session :
  - en raison d'une moyenne générale < 10/20, devront repasser toutes les UE pour lesquelles ils ont une note < 10/20.
  - en raison d'au moins une note d'UE < 9/20, mais avec une moyenne générale ≥ 10/20, ne devront repasser que les UE pour lesquelles ils ont une note < 9/20. Si un stage de l'UE 10 sur les 4 n'est pas validé, l'étudiant devra le refaire avant la délibération de 2ème session.

Si l'étudiant n'a pas validé ses 4 stages, il sera admis à redoubler.

- **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS).

  Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20 par compensation entre chaque élément constitutif de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Cependant, l'UE10 n'est acquise que si l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 et a validé ses 4 stages.

REDOUBLEMENT :

Les étudiants de PC3 qui redoublent conserveront leurs notes de CC et TP, ils repasseront uniquement le contrôle terminal des UE non validées.

Concernant les CC, ils auront le choix de conserver ou de repasser leurs CC. S'ils décident de repasser leurs CC, ils renoncent définitivement à leurs notes antérieures. Ce choix devra être notifié par écrit à la scolarité au moins un mois avant la date de la première épreuve de CC et sera valable pour les deux semestres.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

Les étudiants doivent valider leur 1er cycle en 4 années universitaires maximum.

Précisions : Pour valider le diplôme (DFGSM) et accéder au 2ème cycle, il faut valider indépendamment la deuxième et la troisième année, et ne pas avoir de dette.